

BILAN PANZOULT 2023









LE MOT DU MAIRE

Cette année encore, la municipalité était très heureuse de vous accueillir en grand nombre dans notre salle des fêtes fraichement restaurée pour la cérémonie des vœux.

Des vœux dédiés à Chantal Ragot qui nous a quitté en septembre dernier, qui nous manque beaucoup tant son implication et sa générosité étaient grandes.

2023 a vu l'élection d'un Conseil Municipal des Jeunes. Un apport de fraicheur supplémentaire pour la vie de notre Commune. C'est un bel apprentissage de la démocratie, de la gestion et de la mise en œuvre de projets collectifs.

Un collectif qui s'est exprimé en avril dernier avec le concours de nombreux habitants et d'associations pour l'entretien des chemins et du cimetière. Qu'ils en soient remerciés.

2024 verra le renforcement de la VC 5 allant du Marais au Pont ainsi que la route du Pont.

Depuis quelque temps nous constatons des chutes de pierres autour de l'Eglise. L'entreprise David Voisin a été chargé de sécuriser cet édifice central.

L'exploitation de notre forêt, arrivée à maturité, nous pose problème. En effet les créneaux d'exploitation bien qu'élargis sont insuffisants. De plus, certaines parcelles sont mitraillées. Nous subissons de plein fouet les activités du Camp du Ruchard sans avoir aucune compensation.

Le dernier recensement a montré une légère baisse de la population. Suite à la mise en place du PLUI en janvier 2020, les terrains constructibles sont pratiquement inexistants. Nous constatons néanmoins qu'il y a plusieurs logements vacants qui pourraient à terme accueillir de nouveaux habitants.

A l'heure actuelle, nous avons un bel effectif dans nos écoles. Cet équilibre pourrait être vite remis en cause si nous ne maintenons pas notre population.

Nous œuvrons pour que notre village soit dynamique et attrayant où le bien être est notre devise.

Francis DESBOURDES

COMPTE-RENDUS des CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 04 janvier 2023 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- De signer la convention de groupement de commandes Voirie 2023 avec d'autres communes de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne, avec M. Christian PIMBERT, maire de Chézelles comme coordonnateur. La procédure choisie est celle du marché à procédure adaptée de travaux, avec possibilité de négociation. La commission ad hoc sera composée du maire de chaque commune (ou de son représentant) et présidée par le coordonnateur du groupement. Chaque commune signera avec l'entreprise retenue l'acte d'engagement relatif aux travaux qui la concernent.
- La validation du projet de travaux de l'éclairage public et sollicite une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2022 à hauteur de 30 % (DETR / DSIL).

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--------------------------|-----------|-------------------------------|-----------|
| Nature des travaux | Montant | Nature des apports financiers | Montant |
| Travaux éclairage public | 85 194.91 | SIEIL 50% | 42 597.46 |
| | | DETR 30% | 25 558.47 |
| | | Autofinancement 20% | 17 038.98 |
| TOTAL HT | 85 194.91 | TOTAL HT | 85 194.91 |

- La validation de la pose de deux poteaux incendie (et fourniture) et sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2023 à hauteur de 40 %.

| DEPENSES | | RECETTES | |
|----------------------------------|----------|-------------------------------|----------|
| Nature des travaux | Montant | Nature des apports financiers | Montant |
| Travaux création poteau incendie | 5 930.00 | DETR | 2 372.00 |
| | | Autofinancement | 3 558.00 |
| TOTAL HT | 5 930.00 | TOTAL HT | 5 930.00 |

- **L'élagage des arbres de la Zone humide** : devis MS ELAGAGE : 4 944.80 HT → 5 933.76 euros
- Le renouvellement du bail de la Cave communale par tacite reconduction comme présenté dans le tableau ci-dessus pour une période de 9 ans, avec l'actualisation des variations d'un indice de fermage.

| IDENTITE | PARCELLE | OBSERVATIONS | |
|--------------------|-----------|-------------------------------|--|
| CAVE | X n° 371 | Renouvellement par tacite | |
| COMMUNALE | ZL n° 1 | reconduction | |
| Président des | ZH n° 130 | Renouvellement pour une durée | |
| Vignerons: | | de 9 ans | |
| DESBOURDES Emilien | | | |

Le contrat d'électricité reste à la commune qui refacturera les dépenses électricité à la Cave communale. La Commune pourra verser une subvention lors des manifestations proposées.

- Proposition d'installation d'une **borne wifi publique** qui est gratuite mais l'abonnement est payant. Vote : Oui : 2 - Contre : 9 - Abstention : 2

Conseil municipal du 01 février 2023 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- Le devis du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) concernant une prestation de **plantation d'une haie champêtre** (mélange d'arbres et d'arbustes). Coût : 6 221.15 euros.
- Le devis concernant la **dépigeonnisation au niveau de l'église** : SARL MAZE : 1 863.32 euros HT → 2 235.98 euros TTC.
- Les devis concernant les travaux de la salle des fêtes rénovation intérieure (murs sous bassement – boiseries – murs et le bar dans l'entrée) les devis de l'entreprise Menuiserie Buton Pose pour un montant de 8 848 euros TTC et de Narbonne Nicolas pour un montant de 8 009.90 TTC.
- La réalisation d'un relevé topographique par un géomètre: devis de Lecreux Sivigny Duhard pour un montant de 1 300 euros HT → 1 560 euros TTC pour le projet en cours de construction « Aménagement de la Place des Anciens Combattants ».
- Le devis concernant des travaux au logement rue de l'Ecole travaux fourniture et pose de plinthes : MENUISERIE BUTON POSE : 1 650 euros HT → 1 980 euros TTC.

Conseil municipal du 01 mars 2023 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- Le Compte de Gestion Assainissement 2022
- **Le Compte Administratif Assainissement** : Résultats d'exécution du budget assainissement de l'exercice 2022, qui s'établissent comme suit :

| | INVESTISSEMENT | | FONCTIONNEMENT | |
|--------------------------|----------------|-----------|----------------|-----------|
| Libellé | Dépense ou | Recettes | Dépense ou | Recettes |
| | Déficit | ou | Déficit | ou |
| | | Excédent | | Excédent |
| Résultats reportés | | 46 719.46 | | 1 302.09 |
| Opérations de l'exercice | 9 480.00 | 13 712.94 | 25 972.66 | 25 588.83 |
| TOTAL | 9 480.00 | 60 432.40 | 25 972.66 | 26 890.92 |
| Résultat de clôture | | 50 952.40 | | 918.26 |
| Restes à réaliser | 0.00 | 0.00 | | |

→ <u>Section de fonctionnement</u>

- 25 972.66 euros en dépenses
- 26 890.92 euros en recettes

Ce qui représente un excédent sur la section de fonctionnement de 918.26 euros

- → <u>Section d'investissement</u>
- 9 480.00 euros en dépenses
- 60 432.40 euros en recettes

Ce qui représente un excédent sur la section d'investissement de 50 952.40 euros

- Affectation du résultat – Assainissement. Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice Propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

| A EFECT ATION BY DECLY TATE BE FONCTIONNE | |
|--|---------------------|
| AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNI 2022 | EMENT DE L'EXERCICE |
| Excédent d'investissement | 50 952.40 |
| Restes à réaliser – Dépenses | 0.00 |
| Restes à réaliser – Recettes | 0.00 |
| = Part minimum à affecter à l'investissement | 0.00 |
| -Reprise du solde de clôture en fonctionnement | 918.26 |
| =SOLDE DE CLOTURE DISPONIBLE | 918.26 |

| | A METTRE AU BUD | OGET PRIMITIF 2023 |
|-------------------|------------------------|--------------------------------------|
| 001 Solde d'inv | restissement reporté | 50 952.40 (recette d'investissement) |
| 002 Résultat de | fonctionnement reporté | 918.26 (recette de fonctionnement) |
| 1068 Affectatio | n | 0.00 (recette d'investissement) |
| Restes à réalise | r – Dépenses | 0.00 (dépense d'investissement) |
| Restes à réaliser | r – Recettes | 0.00 (recette d'investissement) |

- Le Budget – Assainissement 2023 qui se présente comme suit :

→ Section de fonctionnement
 Dépenses : 32 654.69 euros
 Recettes : 32 654.69 euros
 → Section d'investissement
 Dépenses : 65 352.18 euros
 Recettes : 65 352.18 euros

- Le Compte de Gestion – Commune 2022

- Le Compte administratif – Commune 2022 : Résultats d'exécution du budget Commune de l'exercice 2022, s'établissent comme suit :

| | INVESTISSEMENT | | FONCTIONNEMENT | |
|--------------------------|----------------|------------|----------------|------------|
| Libellé | Dépense ou | Recettes | Dépense ou | Recettes |
| | Déficit | ou | Déficit | ou |
| | | Excédent | | Excédent |
| Résultats reportés | 12 882.66 | | | 362 624.19 |
| Opérations de l'exercice | 128 439.14 | 147 612.82 | 447 756.29 | 420 762.65 |
| TOTAL | 141 321.80 | 147 612.82 | 447 756.29 | 783 386.84 |
| Résultat de clôture | | 6 291.02 | | 335 630.55 |
| Restes à réaliser | 109 174.17 | 22 918.28 | | |

→ <u>Section de fonctionnement</u>

- 447 756.29 euros en dépenses
- 783 386.84 euros en recettes

Ce qui représente un excédent sur la section de fonctionnement de 335 630.55 euros

- → <u>Section d'investissement</u>
- 141 321.80 euros en dépenses
- 147 612.82 euros en recettes

Ce qui représente un excédent sur la section d'investissement de 6 291.02 euros

- L'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice comme suit :

| AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEM 2022 | ENT DE L'EXERCICE |
|--|-------------------|
| Excédent d'investissement | 6 291.02 |
| Restes à réaliser – Dépenses | 109 174.17 |
| Restes à réaliser – Recettes | <u>22 918.28</u> |
| = Part minimum à affecter à l'investissement | 79 964.87 |
| -Reprise du solde de clôture en fonctionnement | <u>335 630.55</u> |
| =SOLDE DE CLOTURE DISPONIBLE | 255 665.68 |

| A METTRE AU BUI | DGET PRIMITIF 2023 |
|--|--|
| 001 Solde d'investissement reporté | 6 291.02 (recette d'investissement) |
| 002 Résultat de fonctionnement reporté | 255 665.68 (recette de fonctionnement) |
| 1068 Affectation | 79 964.87 (recette d'investissement) |
| Restes à réaliser – Dépenses | 109 174.17 (dépense d'investissement) |
| Restes à réaliser – Recettes | 22 918.28 (recette d'investissement) |

Le Budget – Commune 2023 qui se présente comme suit :

→ Section de fonctionnement
 Dépenses : 646 468.49 euros
 Recettes : 646 468.49 euros
 → Section d'investissement
 Dépenses : 400 346.85 euros
 Recettes : 400 346.85 euros

- L'avenant nécessaire du devis de Nicolas NARBONNE pour **l'enduisage des murs** de 1359 euros. Ainsi les travaux de la salle des fêtes, rénovation intérieure, passeraient de 8 0009.90 euros à 9 368.90 euros.
- Le devis pour l'installation d'une clôture et terrassement d'une mare dans la Zone Humide, de l'EURL LEVEQUE Ludovic pour un montant de 9 964 euros HT → 11 956.80 euros TTC - et le devis de la SARL MICHEL JOLY pour un montant de 3 730.40 euros HT → 4 476.48 euros TTC.
- La demande de projet « Aménagement RD21 Rue du Lavoir » et la sollicitation d'une subvention de l'Etat (Conseil Départemental 37) au titre des amendes de police. L'objectif consiste à faire ralentir et à sécuriser les piétons à l'entrée Ouest du Bourg. Estimation du Conseil Départemental : 21 700 euros HT → 26 040.00 euros TTC.
- Le complément de rémunération de l'agent recenseur de 400 euros net dans le cadre du Recensement de la population.
- Le devis concernant la **réfection de la cage d'escalier des logements de l'Ecole** d'Alban Dien pour un montant de 3 509.03 euros TTC.
- L'achat d'un portique (1 balançoire + 1 siège bébé): devis de PROLUDIC pour un montant de 2 727.00 euros HT → 3 272.40 euros TTC afin de rester dans le même thème des autres portiques et pour une longévité supérieure.

Conseil municipal du 05 avril 2023 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- De ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale et conserve le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'exercice 2023 à 28.35 % et le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'exercice 2023 à 36.58 % et le taux de taxe d'habitation pour

l'exercice 2023 à 8.48 %. Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale. A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

- Les deux avenants de Narbonne Nicolas pour un montant de 1 638.70 euros et de la MENUISERIE BUTON POSE pour un montant de 3 676.80 euros. Ainsi les travaux de la salle des fêtes, passerait de 9 368.90 euros à 11 007.60 euros pour NARBONNE Nicolas et de 8 848.80 euros à 12 525.60 euros pour la MENUISERIE BUTON POSE.
- Les devis pour **les travaux du logement de l'ancienne école** : de DIEN Alban pour un montant total de 2 484 euros TTC : 1 044 euros TTC (Plinthes), 240 euros TTC (Radiateurs), 1 200 euros TTC (Rénovation de l'escalier), et de TROUGNOU Vivien : 1 863.95 euros TTC.
- La facture **Diagnostic Immobilier** de l'EURL MOIRIN Sébastien pour un montant de 366.67 euros HT → 440 euros TTC.
- Le renouvellement des extincteurs et de valide le devis de la SARL DEFMI Val de Loire pour un montant de 628.68 euros TTC car cette entreprise s'engage à reprendre et à recycler les anciens extincteurs.
- De valider le devis de MUSICALUCE **complément sonorisation de la salle des fêtes** pour un montant de 1 277 euros TTC.
- L'avenant n° 2022-1 à la Convention de récupération d'animaux par la Fourrière animale 37.
- D'apporter son soutien à la demande du Collectif « Sauvons l'Hôpital de Chinon » et charge Monsieur Le Maire de transmettre cette motion aux services de l'Etat, Députée et Sénatrice ainsi qu'au Collectif.
- Vote des Subventions Associations 2023 : Anciens AFN : 50 euros, COOPERATIVE SCOLAIRE :
 100 euros, ASSOCIATION COMMUNALE DE PECHE DE PANZOULT : 100 euros, LES AMIS DU BOUCHON : 100 euros, L'AMICALE DES POMPIERS : 100 euros.

Conseil municipal du 03 mai 2023 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- Les devis pour les travaux de réhabilitation dans les salles associatives (salle de réunion et Atelier des 4 Saisons) : Changement des menuiseries par MENUISERIE BUTON POSE : 3 503.33 euros HT → 4 204 euros TTC, et Fourniture et pose de pompe à chaleur climatisation par BRION SEBASTIEN : 10 480 euros HT → 12 576 euros TTC.
- Le devis pour l'installation d'un **coffret de marché** (alimentation) par la SARL TROUGNOU VIVIEN d'un montant de 1 938.70 euros HT → 2 326.44 euros TTC.
- Le devis pour les **travaux salle des fêtes** de NARBONNE Nicolas : 278.80 euros. Ainsi les travaux de la salle des fêtes, passeraient de 11 007.60 euros à 11 286.40 euros.
- A signer un bail rural de 9 ans avec Monsieur CAILLÉ Pierre-Edouard à compter du 1er janvier 2023. Ce nouveau bail comprend les parcelles suivantes : ZS N° 123p et ZS 126p : Les Closeaux soit une superficie totale de 1ha 45ares 00.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un **don** de Monsieur GENNETEAU Jean-Marie d'un montant de 280 euros.
- Le devis pour la **rénovation et la vitrification du parquet de la salle des fêtes** de Dien Alban d'un montant de 3 305.20 euros TTC.
- L'achat chaises pour la salle des fêtes devis JPP Direct : 1 480.50 euros HT → 1 776.60 euros TTC.

- **L'achat d'une poubelle au plan d'eau** devis de JPP Direct : 412.48 euros HT → 494.98 euros TTC.
- Commission Salle des Fêtes Modification des membres Par délibération n° 2020-06-010 du 3 Juin 2020, le Conseil Municipal a adopté la création et la composition de 11 Commissions Communales. Madame CAMON Isabelle souhaite être membre de la Commission Salle des fêtes. Il convient donc de modifier la Commission Salle des fêtes : Responsable : RAGOT Chantal. DESBOURDES Francis, BLANCHARD Charline, DELAFOND-CAILLÉ Charlotte, VEILLOT Julie, MARIE Florence, CAMON Isabelle.
- Le remboursement des frais d'entretien du bassin de rétention au Puits du Pin. Vu les dégâts concernant le bassin de rétention (remise en forme des berges et des chemins d'accès) sise Le Puits du Pin 37220 Panzoult, Vu le constat verbal entre la Commune, la gendarmerie et le contrevenant. Considérant que les frais engagés par la commune peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement auprès du responsable des dégâts. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à récupérer la somme de 480 euros auprès du contrevenant.
- Définir une règlementation du marché par la mise en place des documents suivants :
 Attestation autorisant l'installation du commerçant(e) Règlement de marché Arrêté de circulation.

Conseil municipal du 07 juin 2023 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- La vente de bois abattu frêne, au prix de 30 euros le stère, soit 330 euros le lot.
- La vente d'une partie d'un terrain communal à la demande de Monsieur et Madame ALIZON Johan et Marie-Pierre, domiciliés 4 rue des Bergeronnettes. Cette demande concerne une partie du terrain, cadastré ZL 1b. La surface souhaitée est de 422 m2. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal fixe le prix de vente à 3 euros le m2, les frais de bornage et d'enregistrement sont à la charge du demandeur.
- Zone humide Prêt à usage sur bien foncier: des démarches auprès des agriculteurs possédant des bovins a été effectuée afin de trouver un exploitant pour assurer la préservation des lieux. Un seul domaine, la SCEA Domaine Grosbois, est intéressé pour installer des bovins dans les parcelles ZS 123p, ZS 126p, ZS 128p et ZS 127p pour une contenance totale d'environ 3 hectares. Une convention « Prêt à usage sur bien foncier » avec la SCEA Domaine Grosbois sera signée.
- La création à compter du 9 Juin 2023 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité dans le grade d'Adjoint Technique, relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 5/35ème, par un contrat à durée déterminée pour une durée de 1 mois du 9 Juin 2023 au 9 Juillet 2023 inclus. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 397.
- Délibération relative à la désignation d'un référent déontologie pour les élus locaux de Madame Catherine CHAMPRENAULT qui a exercé comme magistrate de l'ordre judiciaire et a occupé, tout au long de sa carrière, différents postes : Substitute du Procureur, Première Substitute, Avocate Générale, Procureure de la République puis Procureure Générale près la Cour d'Appel de Paris.

Conseil municipal du 09 juin 2023 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- La désignation des délégués et des suppléants des élection sénatoriales : Election des 3 délégués : Monsieur NAVATTE Marc-Olivier, Madame MOLISSON Stéphanie, Madame

DELAFOND-CAILLÉ Charlotte. Election des 3 suppléants : Monsieur DESBOURDES Francis, Madame NAVATTE Florence, Madame MARIE Florence.

Conseil municipal du 05 juillet 2023 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- Aménagement de la Place des Anciens Combattants : devis honoraires du maître d'œuvre Ligne Dau d'un montant de 9 000 euros HT \rightarrow 10 800 euros TTC.
- Un nouveau règlement de la salle des fêtes a été préparé :
 - → 200 euros pour les résidents de la commune
 - → 350 euros pour les résidents hors commune
 - → Chauffage ou climatisation : 60 euros (à préciser au moment de l'état des lieux d'entrée)
 - → Possibilité de location à la journée en semaine, sans cuisine (sauf le jeudi) 80 euros plus forfait chauffage ou climatisation
 - → A la signature du contrat de location, le locataire devra s'acquitter d'un chèque de caution de 500 euros libellé à l'ordre du SGC de CHINON.
- Poteaux incendie Obtention de la subvention DETR 2023 d'un montant de 2 372 euros pour le projet défense incendie. Le Conseil Municipal approuve le projet et le devis de la SAUR pour un montant de 5 930 euros HT → 7 116 euros TTC.
- La Commission Cimetière a fait le constat que plusieurs concessions se trouvaient en état d'abandon manifeste. Pour remédier à cette situation, et permettre à la commune de récupérer les emplacements délaissés. Le Conseil municipal s'engage à reprendre les concessions échues.

Conseil municipal du 06 septembre 2023 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- **Coupe de bois au Ruchard** sur la parcelle n° 18 par ONF. Il convient de signer une convention pour autoriser l'ONF à vendre le bois sorti en bord de route.
- Devis de ECO-LOGIS pour le contrat de maintenance de l'entretien de la pompe à chaleur de la salle des fêtes. Devis ECO-LOGIS 187.00 euros HT → 224.40 euros TTC.
- La désignation d'un correspondant incendie et secours SDIS : Mme Charlotte DELAFOND-CAILLE. Le correspondant incendie et secours devient un des interlocuteurs privilégiés du SDIS 37.
- Le Conseil municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes : - admettre en non-valeur les titres de recettes, ou certaines catégories d'entre eux, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à 100 euros.
- Le devis toiture / ventilation à la salle des fêtes de Narbonne Jérôme pour un montant de 421 euros HT → 505.20 euros TTC.
- **Projet d'aménagement de sécurité Rue du lavoir Création d'un trottoir** : Transterrassement d'un montant de 25 020 euros HT → 30 024 euros TTC.
- Salle des fêtes Achat des rideaux le devis de DECOR 37 pour un montant de 5 171.42 euros $HT \rightarrow 6$ 205.70 euros TTC.
- Rajout de deux arceaux de sécurité d'une borne incendie : devis SAUR de 900 euros HT →
 1 080 euros TTC. Ainsi les travaux des bornes incendie, passerait de 7 116 euros TTC à 8 196
 euros TTC.
- **Zone humide Installation de panneaux de signalisation** : le devis AD Production pour un montant de 2 040.50 euros HT \rightarrow 2 448.60 euros TTC.

Conseil municipal du 04 octobre 2023 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

De répondre à l'appel à projets « Sobriété énergétique » du SIEIL en vue de participer au financement des travaux de réhabilitation énergétique de la salle des fêtes et s'engage à céder la prime CEE générée pour cette opération au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire. Considérant que le SIEIL – Territoire d'énergie d'Indre-et-Loire a lancé un dispositif incitatif d'investissement pour la sobriété énergétique des bâtiments publics sous forme d'appel à projets pour les communes adhérentes à la compétence « électricité » ; Considérant que la Commune de Panzoult souhaite procéder à la réhabilitation de la ventilation des classes. Considérant que le montant de la subvention demandée s'effectue dans la limite de 20% reste à charge pour la Commune, maître d'ouvrage, conformément au plan de financement détaillé ci-dessous. Ces travaux sont estimés à 9 450.89 euros HT.

Plan de financement :

| DEPENSES HT | RECETTES |
|--------------------------|---------------------------------|
| Travaux : 9 450.89 euros | SIEIL: 2 362.72 euros |
| | Autofinancement: 7 088.17 euros |

- Suite à l'installation du système de chauffage dans la salle associative et la salle des 4 Saisons,
 il est proposé un contrat d'entretien ENGIE pour chacune des pompes à chaleur pour un montant de 248.72 euros TTC chacune ainsi que la gratuité d'1 an.
- D'effectuer des travaux de l'église par l'El Voisin David d'un montant de 5 570 euros HT → 6 684 euros TTC.

Conseil municipal du 8 novembre 2023 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- Monsieur Le Maire rappelle que les statuts modifiés de la CCTVV ont été arrêtés par Monsieur le Préfet le 16 juin 2023. Le 2 octobre dernier, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie pour procéder aux évaluations des rétrocessions de charges suivantes aux communes :
 - Rétrocession de la compétence « Création, Gestion des logements d'urgence »
 - Suppression de la « Bibliothèque de L'Île Bouchard » de la liste des équipements culturels d'intérêt communautaire, et donc rétrocession de charges à la commune de l'Île Bouchard
 - Rétrocession de la compétence « Interventions musicales en milieu scolaire », avec rétrocessions de charges aux communes concernées.
 - Les membres de la CLECT ont approuvé à l'unanimité des présents le rapport. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal n'approuve pas le rapport de la CLECT du 01/10/2023.
- Avenant au Projet d'aménagement de sécurité Rue du lavoir Création d'un trottoir : Avenant au devis de Transterrassement d'un montant de 3 128 euros HT → 3 753.60 euros TTC. Ainsi les travaux d'aménagement, passerait de 30 024.00 TTC euros à 33 777.60 euros TTC.
- **Sinistre du parapet de la Boussaye** : nous acceptons le devis de la SARL DELEPINE (refait avec un muret en agglos) pour un montant de 3 640.96 euros HT → 4 369.15 euros TTC.
- **Réhabilitation du hall de la Mairie ainsi que les menuiseries extérieures**. Le Conseil valide le devis de NARBONNE Nicolas pour un montant de 2 182.85 euros TTC (entrée + hall) et celui d'un montant de 288 euros TTC (menuiseries extérieures). Montant Total des 2 devis : 2 470.85 euros TTC.
- Salle des fêtes Achat de bancs pour un montant de 1 115.26 euros HT → 1 338.31 euros TTC.
- Le renouvellement du Rallye des Vins de Chinon sur la Commune.

- **Création d'une Commission Association** avec comme responsable : FELTRIN Pierre. Volontaires : DESBOURDES Francis, BLANCHARD Charline, CAMON Isabelle, DELAFOND-CAILLE Charlotte et MOLISSON Stéphanie.

Conseil municipal du 06 décembre 2023 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- La modification des membres de la Commission Fêtes et Cérémonies. Responsable : BLANCHARD Charline. Membres : DESBOURDES Francis, VEILLOT Julie, MOLISSON Stéphanie, DELAFOND-CAILLÉ Charlotte, CAMON Isabelle, FELTRIN Pierre, RIPAUD-CADIOU Julia, NAVATTE Marc.
- **Zone humide Broyage d'une prairie** : Le Conseil accepte le devis de l'EURL LEVEQUE Ludovic d'un montant de 200 euros HT → 240 euros TTC.
- FDSR 2024 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental 37 pour des travaux de Voirie se situant entre le Marais et le Pont (VC5) par l'entreprise COLAS d'un montant de 37 939.24 euros HT → 45 527.09 euros TTC. Monsieur Le Maire propose de présenter ce dossier au titre du FDSR 2024 Enveloppe « Socle » pour un montant de 7 712 euros.
- DETR 2024 Demande de subvention pour des travaux de ventilation dans l'école par la SARL TROUGNOU d'un montant de 9 450.89 euros HT → 10 395.98 euros TTC. Monsieur Le Maire propose de présenter ce dossier au titre de la DETR 2024 à hauteur de 50 %.
- APE Les Branchés Duchesne Demande de subvention pour l'organisation des projets éducatifs, à raison de 5 euros par élèves (21 élèves inscrits au Collège sur la Commune de Panzoult). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention à l'APE Les Branchés Duchesne du Collège André Duchesne de L'Ile Bouchard d'un montant de 105 euros.
- France Télécom Orange Redevance d'occupation du domaine public. En application du décret n° 2005-1676 du 27 Décembre 2005 relatif aux droits de passage sur le domaine public routier, Orange est tenu de déclarer aux gestionnaires de voirie l'occupation qui est faite par ses infrastructures de télécommunications du domaine public routier dont ils ont la charge. Pour l'année 2023, Orange déclare les installations d'infrastructures de télécommunications occupant le domaine public dont la Commune de Panzoult est gestionnaire :
 - Artères aériennes de télécommunications : 30.743 km
 - Artères en sous-sol de télécommunications : 5.839 km
 - Emprise au sol: 1.20 m2

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe la redevance 2023 due par Orange à 2 230.95 euros (30.743 x 62.60 + 5.839 x 46.95 + 1.200 x 31.30).

- Budget Assainissement OTV VEOLIA Devis travaux sur le poste de refoulement :
 - Fourniture et mise en place d'un tampon deux ouvrants en aluminium avec anti-chutes intégrées, posé en applique sur la dalle béton et verrouillable
 - Fourniture et mise en place d'une protection PVC au dos de l'ampèremètre et du voltmètre
 - Fourniture et mise en place d'un nouveau filtre à charbon de 40 litres

Devis OTV VEOLIA: 7 700 € HT → 9 240 € TTC.

- Touraine Logement et Val Touraine Habitat Réforme des attributions de logement. Le Conseil accepte de signer la Convention concernant la réforme des attributions de logement.
 Cette réforme répond à plusieurs objectifs :
 - Apporter plus de souplesse dans la gestion des attributions au sein de parc social
 - Optimiser la mise à disposition des logements disponibles à la demande exprimée, faciliter la mobilité résidentielle et favoriser la mixité sociale en même temps que l'accès au logement des plus défavorisés

- Renforcer le partenariat entre les bailleurs et les réservataires pour une meilleure gestion des attributions au service de la politique du logement.
- Cette évolution a été placée sous la responsabilité des bailleurs sociaux, qui doivent signer avec chacun de leurs réservataires, et en premier lieu avec les services de l'Etat, une nouvelle convention.
- Instaurer une Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au bénéfice des agents publics de la fonction publique territoriale et des assistants maternels et assistants familiaux et de prévoir son versement en une seule fois, sur le salaire de janvier 2024. Montant de la prime pouvoir d'achat : 350 euros (au prorata du temps de travail).
- Le devis **fourniture et pose de cavurnes au niveau du cimetière** communal par la Marbrerie Ranché d'un montant de 1 666.67 € HT → 2 000 € TTC.
- Décor 37 Avenant au devis pour l'achat de rideaux à la salle des fêtes. Devis d'un montant de 37 127.84 euros HT → 153.41 euros TTC. Ainsi les travaux, passerait de 6 205.70 TTC euros à 6 359.11 euros TTC.
- Dans le cadre de **la loi relative à l'accélération de production d'énergies renouvelables** (loi APER du 10 mars 2023), les propriétaires fonciers, agriculteurs ayant un projet sur leurs terres ou toitures, peuvent prendre contact avec la Mairie.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Voirie: Responsable: Charlotte DELAFOND -CAILLE

Au cours de cette année 2023, certains revêtements de routes faïencés ont été réparés selon la méthode dite du « pata » par l'entreprise TPPL. Ce « pansement » permet à la route de se dégrader moins rapidement et représente un coût financier moins important pour la commune. Avec l'aide du STA dans le cadre de la subvention « Amende de police » octroyée par le département, la rue du Lavoir passant sur la départementale 21 a pu être sécurisée selon la règlementation en vigueur. Le trottoir a été élargi, une circulation alternée établie afin de réduire la vitesse des véhicules et permettre des déplacements piétons moins dangereux. Les plans ont été dessinés par le STA puis validés par le Conseil municipal. L''entreprise Transterrassement a réalisé les travaux.









<u>Commission Embellissement du Bourg</u>: Responsables Charlotte DELAFOND-CAILLE et Isabelle CAMON

L'entreprise Nicolas signalétique est intervenue pour rénover le marquage du sol du city stade. Nous essayons avec les moyens humains de la commune d'entretenir au mieux ce terrain. Notez que plus aucun produit phytosanitaire n'est autorisé et que cet espace est entretenu uniquement manuellement par notre agent. Pour la sécurité des plus petits, un nouveau portique a été installé dans l'enceinte du parc de jeux. Maintenant que les structures de jeu sont remises à neuf nous allons mettre en place de la végétation pour créer des zones d'ombre autour de ce lieu.





Pour le fleurissement, nous faisons notre possible pour fleurir vos espaces de vie dans le bourg mais le manque de personnel en période estivale freine nos ambitions. Vos idées et votre aide sont toujours les bienvenues, n'hésitez pas à nous en apporter pour décorer et fleurir le bourg. En 2020, lors de notre élection sur notre profession foi, nous avions évoqué notre volonté de donner de l'attrait et de la vitalité au village. Nous souhaitions, et souhaitons encore, attirer les jeunes familles et maintenir les jeunes du village. Il nous semble important de favoriser et développer les échanges intergénérationnels, d'avoir lieu de rencontre entre familles et entre amis, un lieu d'accueil pour les touristes. Le Conseil municipal a donc pour projet de travailler sur l'aménagement de la place des anciens combattants pour y créer des espaces permettant de se poser, aux enfants de jouer, avec des espaces de circulation piéton sécurisés. La commission a commencé à travailler avec un architecte paysagiste - concepteur et les commerçants de la commune sur ce projet que nous continuerons tout au long de l'année 2024.



Installation des Grands Formats Printemps - Eté

Au cours de l'année, ont eu lieu 2 « Ateliers Déco » avec une quinzaine d'enfants. Le premier atelier sur le thème de Pâques où les enfants ont pu créer des petites cartes et des décorations à installer chez eux. Le second au mois de novembre pour préparer les décorations de Noël. Les enfants ont pu créer des étoiles de Noël que nous avons installées sur les fenêtres de la mairie ainsi que devant l'école. Les décorations des années précédentes sont réinstallées sur la place des commerces. Les enfants ont aussi crée des petites décorations en feutrine et fait un peu de couture. Merci aux enfants d'être toujours présents lors de ces moments et aux parents de nous faire confiance.







Commission Bâtiments : Responsable : Marc-Olivier NAVATTE

En 2023, les deux logements de l'ancienne école ont été terminés et sont occupés par des locataires. Le rez-de-chaussée est toujours en attente d'une décision quant à sa destination finale (logement ou salle communale).

Pour la salle des fêtes, les travaux de rénovation ont été réalisés. Les murs ont reçu une nouvelle finition, l'éclairage et l'électricité ont été refaits. Le chauffage a été changé pour une pompe à chaleur n'utilisant pas d'énergie fossile et permettant le refroidissement en cas de canicule. Le parquet a été vitrifié afin de limiter l'entretien de celui-ci.

Les deux salles associatives ont aussi été équipées de pompes à chaleur pour remplacer les radiateurs à gaz existants et très âgés (donc très souvent en panne). De même, ces pompes à chaleur permettent de limiter les effets de la canicule. Les deux fenêtres de la salle associative sont changées car les anciennes étaient trop dégradées.

Nous avons aussi fait rénover l'électricité de la cave touristique afin de l'adapter aux normes actuelles et corriger les défauts de l'ancienne installation.

Commission Finances: Responsable: Marc-Olivier NAVATTE

La plupart de nos projets de rénovation de bâtiments ont pu être réalisés avec nos fonds propres et plusieurs subventions. La partie fonctionnement a cru avec l'inflation, mais en prévision de celle-ci, nous avons pu maitriser les coûts en grande partie. En conclusion, nos finances en 2023 ne se sont pas dégradées et nous permettent d'envisager quelques projets d'investissement pour les deux ans à venir. Nous recherchons toujours les moyens d'augmenter les recettes de la commune, notamment avec la vente de bois. Nos forêts arrivent à maturité et la vente de coupe de bois nous donne des marges de manœuvre. Nous avons seulement dû trouver un moyen de contourner les freins que représentent l'utilisation de cette forêt par l'armée.

Commission Cimetière: Responsables: Julia RIPAUD et Florence NAVATTE

Le 7 avril, nous avons ajouté le nettoyage du cimetière à la journée de l'entretien des chemins. Le portail d'entrée a été remis en état afin de l'ouvrir correctement. En 2024, des travaux de peinture seront réalisés.

Il reste que très peu de places au colombarium, nous en ajouterons par la pose de cavurnes au sol en début d'année 2024.

Commission Salle des fêtes : Responsable : Isabelle CAMON

La fréquentation de la salle des fêtes en 2023 a été quelque peu impactée par les travaux de rénovation de la grande salle et de l'entrée :

- éclairage et sonorisation
- chauffage et climatisation
- peintures murales, boiseries et restauration du bar
- vitrification du parquet
- rideaux de scène et des portes vitrées
- dans la cour des bancs seront installés pour mieux profiter des extérieurs

Nous attendons une plus grande fréquentation de la salle pour les prochaines années afin d'en améliorer les équipements actuels en particulier, la cuisine.

Sa rénovation est en réflexion avec l'acquisition dans un premier temps d'un second réfrigérateur.

Un nouveau contrat de location a été établi et disponible en ligne sur le site www.panzoult.fr Nous vous demandons de téléphoner à la mairie avant de vous déplacer pour tout projet de location.

Commission Sanitaire et Sociale : Responsable : Isabelle CAMON

Nous avons contacté, pendant la période caniculaire de cet été, les personnes inscrites sur le fichier vigilance afin de prodiguer quelques conseils. Force est de constater que toutes les personnes concernées géraient parfaitement ces journées difficiles.

Nous espérons programmer la formation aux gestes qui sauvent avec la Croix Rouge en 2024.

Commission Communication: Responsable: Stéphanie MOLISSON

Vous retrouvez toujours l'essentiel des informations de notre commune sur le site internet <u>www.panzoult.fr</u>; informations administratives, associatives, événements locaux, les projets de développement de la CCTVV.

Nous nous sommes abonnés à l'application Panneau Pocket que vous avez juste à télécharger gratuitement sur votre smartphone et ordinateur. Vous recevrez en temps réel les actualités de votre territoire : manifestations et informations communales et intercommunales. C'est un formidable outil de proximité, très simple d'utilisation.

Vous pouvez participer aux Conseils municipaux les 1^{ers} mercredis de chaque mois à 18h30, à la mairie.

Le Maire et les adjoints proposent des permanences les mardis de 17h à 18h et les 1ers et 3èmes samedis de 11h à 12h. Le tableau des permanences est lisible sur la porte de la mairie et dans la lettre d'informations bimestrielle.

Commission Fêtes et Cérémonies : Responsable : Charline BLANCHARD

Vendredi 13 janvier : Cérémonie des vœux.

A la salle des fêtes. Présentation des membres du Conseil municipal et des travaux de l'année par un discours de M. le Maire Francis DESBOURDES et suivi d'un diaporama. Vin d'honneur confectionné par l'équipe municipale pour le côté salé et par la boulangerie-pâtisserie de Panzoult pour les mignardises sucrées.

❖ Samedi 11 mars : Carnaval de Panzoult.

Défilé déguisé dans le bourg suivi d'un moment festif dans la salle des fêtes (le temps était à la pluie). Lâcher de confettis et de ballons. Distribution de crêpes, de bonbons et de jus de fruits.





❖ Samedi 8 avril : Atelier Décorations de Pâques pour les enfants.

A la salle des 4 Saisons, après-midi créative avec un goûter offert pour les enfants du village.

Lundi 8 mai : Cérémonie commémorative.

Au cimetière du village en présence de l'association des Anciens Combattants, d'élus et d'habitants. Un mot pour les écoliers a été distribué afin d'inviter les plus jeunes à participer au devoir de mémoire. Un vin d'honneur fût servi à la mairie.

Dimanche 4 juin : Fête des mères.

Un rosier fût offert aux 4 mamans de l'année. Un vin d'honneur fût servi à la mairie.

❖ Saison estivale: Location de 4 toiles « Grands Formats » de l'association « Les Pussifolies » pour embellir le bourg du village et favoriser la culture.

❖ Vendredi 14 juillet : Fête Nationale.

Journée animée au plan d'eau de Panzoult et inaugurée par le traditionnel concours de pêche des enfants organisé par l'association de pêche le matin. Vin d'honneur de la municipalité suivi d'un repas de cochon cuit à la broche et d'une buvette tenue par les associations de pétanque





« Les Amis du Bouchon » et de pêche.

Concours de pétanque dans l'après-midi, musique et coins détentes, aménagés autour des étangs.

Jeux en bois traditionnels et barbes-à-papa.







La soirée s'est terminé par un barbecue tenu par l'association « Les Amis du bouchon » et par un concert Blues-Rock du groupe **HOT DOCTORS REVIVAL** ! Une journée chaleureuse et conviviale au bord des étangs du village.

❖ Mardi 31 octobre : Panzouween.

Reconduit cette année, le rendez-vous des adeptes de la célébration d'Halloween. Petits et grands et surtout gourmands, ont fait le tour des maisons du bourg et lancer la célèbre phrase : « des bonbons ou un sort ! ». Accompagnés de parents et de conseillers municipaux parfois déguisés. Une belle récolte de friandises a été faite par tous les petits



panzoultais déguisés et s'est terminée à la mairie par une dernière distribution de bonbons et un jus de fruits.

Samedi 11 novembre : Cérémonie commémorative et Repas des aînés.

Cérémonie commémorative au cimetière du village en présence de l'association des Anciens Combattants, d'élus, des membres du Conseil Municipal des Jeunes nouvellement élu et d'habitants. Un mot pour les écoliers a été distribué afin d'inviter les plus jeunes à participer au devoir de mémoire. Un vin d'honneur fût servi à la mairie.

Un repas préparé par le restaurant de la Sibylle et la boulangerie de Panzoult fût servi à la salle des fêtes par les conseillers municipaux aux aînés du village inscrits pour l'occasion. Le groupe *Au Coin du Zinc* a animé l'après-midi.

❖ Samedi 25 novembre : Atelier de Noël pour les enfants.

A la salle des 4 Saisons, après-midi créative avec un goûter offert pour les enfants du village.

❖ Vendredi 8 décembre : Cravant-Panzoult fêtent Noël.

Cette année encore, les 2 communes se sont fédérées pour offrir une grande soirée de fête aux habitants. C'était au tour de Cravant-les-Coteaux d'accueillir les villageois.

Spectacle de Noël « jeune public » offert à tous : « Mauvais esprit de Noël » par la Tite Compagnie à la salle des fêtes de Cravant. S'en est suivie une soirée festive à Cravant toujours, avec des chants de Noël par les enfants des écoles et la participation de l'Auberge des Coteaux pour la buvette et la restauration dans la salle des fêtes. Groupe pop/rock BREXIT et ses 6 artistes pour 2h de musique en intérieur, vin chaud, chocolat chaud, biscuits de Noël et pains d'épices offerts par les 2 municipalités.

Présence d'un stand de vente de décorations réalisées par les enfants de la garderie.





Une nouvelle année festive pour la commune. Des animations reconduites après les 1ers essais et auxquelles de nombreux panzoultais répondent présents. Le Carnaval, Panzouween ou encore la fête de Noël en partage avec Cravant-les-Côteaux.

Les conseillers de la Commission des Fêtes et tous les membres du conseil municipal sont heureux de proposer des animations familiales permettant de partager des moments chaleureux et conviviaux et regroupant toutes les générations.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Les élus municipaux souhaitaient mettre en place une structure représentative de l'enfance et de la jeunesse où les jeunes pourraient montrer leur intérêt pour leur commune et ses habitants, développer des projets éducatifs et citoyens, vivre une expérience riche et constructive.

Nous avons présenté notre projet au sein de l'Ecole de Cravant et du Collège A. Duchesne à L'Ile Bouchard pour proposer ce dispositif citoyen et participatif aux enfants âgés de 7 ans (niveau CE₂) à 12 ans (niveau 5ème) pour un mandat de 2 ans (octobre 2023/septembre 2025).

Le samedi 7 octobre ont eu lieu les élections. Plusieurs enfants se sont présentés et 9 ont été élus : Lenny SCHLECHT, Aloha BONENFANT BIGOT, Celyna CLAIRE LETEUIL, Gabrielle LEPEUVE, Léna FLORENT, Nine GROSBOIS, Alice et Louisa GROSBOIS, Camille BRUNET.

Suite au 1^{er} CMJ, le 8 novembre, les enfants ont élu leur présidente : Léna, leur vice-présidente : Nine et leur secrétaire : Gabrielle, et ont proposé leurs 1ères idées.





Les enfants sont encadrés par Stéphanie MOLISSON, Charlotte DELAFOND-CAILLE, Florence NAVATTE et Francis DESBOURDES. C'est une instance de concertation et de dialogue entre les élus municipaux et les enfants du village. Nous les guidons dans leurs projets, idées et nous les soutenons dans leurs mises en place.

L'ECOLE Les P'tits Rabelaisiens

L'école de Panzoult accueille à la rentrée de 2023/24 : 47 élèves.

La classe PS et MS est encadrée par Stéphanie LOYER, professeure des écoles et Florence GROLIER, A.T.S.E.M. La classe GS – CP est encadrée par Sandrine DROT, professeure des écoles et Valentine RIMASSON, A.T.S.E.M. Interviennent également auprès des enfants Sandra CAVENAILLE, intervenante musicale et Chantal ASSELIN, cantinière.

Effectifs à la rentrée 2023/24:

| Classes | Effectifs par niveau | Effectifs par classe | Effectifs par école |
|---------|----------------------|----------------------|---------------------|
| PS | 13 | 30 élèves | 47 élèves |
| MS | 17 | | |
| GS | 7 | 17 élèves | |
| СР | 10 | | |

Sorties réalisées par les enfants de PS-MS de Panzoult en 2023

Nos activités à la ferme du « Vazereau »

Nous avons réalisé plusieurs jeux sollicitant nos sens : un jeu pour reconnaître le lait de chèvre à la vue, un autre jeu pour reconnaître le fromage au goût, et un puzzle pour reconstituer le corps d'une chèvre. Nous avons visité la salle de traite, impressionnante avec tous ses tuyaux!







Nous avons nourri les chèvres : nous avons préparé pour cela du foin, de l'herbe et des céréales. Nous avons caressé longuement les chèvres !







Notre journée à Murmur'ânes : nous avons observé les ânes, nous les avons brossés et nous nous sommes baladés avec e Nous avons découvert d'autres animaux à plumes et à poils : poules, dindons, canards, cochons...

Nous avons fait du land art avec des trésors trouvés dans la nature.



Avec l'aide de monsieur le Maire, et de deux conseillers municipaux, nous avons planté des arbres dans la zone humide du village : des frênes, des arbousiers, des poiriers, des pommiers, des cormiers, des sureaux. Nous avons creusé, nous avons planté les jeunes arbres, puis arrosé.



Sorties réalisées par les enfants de GS-CP de Panzoult en 2023

Animation laine: jeudi 12 janvier 2023

Une intervention autour « des teintures végétales et de la laine » a eu lieu dans la classe des GS/CP. Les enfants ont préparé un bain de teinture végétale et réalisé une teinture sur laine. Ensuite, ils ont expérimenté différentes techniques liées à la préparation et à la transformation de la laine. Enfin, ils ont réalisé quelques fabrications en laine.



On a fabriqué un tricot de doigts.









Intervention de la ferme pédagogique à l'école

« Le moulin de Léonie » : vendredi 3 mars

Des activités autour de la farine ont été proposées aux PS/MS : Beaucoup de manipulations, les enfants ont apprécié cette matinée.

Sortie à la ferme du loup Garou : Jeudi 16 mars et vendredi 17 mars

Les classes de GS/CP et CE sont parties en classe de découverte pendant 2 jours à Lezay dans les Deux-Sèvres. Les enfants ont été hébergés dans une ancienne ferme familiale « Le loup garou ». Notre séjour nous a permis :

- De nous familiariser à la vie des poneys (pansage, monte, promenade, jeux équestres, soins...)
- De découvrir et nourrir les différents animaux de la ferme
- De découvrir la vie en collectivité...



Ferme du Vazereau (Roche Clermault): vendredi 5 mai 2023

Découverte des chèvres et de la fabrication du fromage de chèvre pas les PS/MS.

Sortie Jeux athlétiques : Vendredi 26 mai 2023

La classe de GS/CP est allée à Chinon pour participer à une rencontre « Jeux athlétiques » avec d'autres classes.



Découverte du football : Jeudi 4 mai, jeudi 11 mai, jeudi 25 mai, jeudi 1^{er} juin, jeudi 8 juin, jeudi 22 juin

Trois animateurs du club de foot de l'Île Bouchard sont venus à l'école pour faire découvrir ce sport aux GS/CP.



Murmur'ânes: lundi 12 juin

Les classes de l'école de Panzoult sont allées à « Murmur'ânes aux Millevents » situé à La Roche Clermault.

Activités « art dans la nature » :

Le bonhomme arbre



Prix de l'originalité

La forêt enchantée



Prix de la poésie

Activités « animaux »:





Notre spectacle de fin d'année : Vendredi 23 juin 2023 Le spectacle portait sur les jeux olympiques.



Rentrée: Lundi 4 septembre 2023



Plantations dans la zone humide de Panzoult : Vendredi 24

novembre 2023

Vendredi 24 novembre, les 2 classes de Panzoult ont participé à l'élaboration de la zone humide de Panzoult.



Sortie à Tours : Jeudi 19 octobre 2023

Les classes de GS/CP et CE sont allées voir le spectacle « Le rossignol et l'empereur de Chine » à l'opéra de Tours

Nous avons pique-niqué et découvert l'éléphant Fritz dans le parc du musée des beaux-arts.



Nous avons vu l'exposition sur les animaux des terres australes françaises et la galerie des animaux du monde naturalisés.

LE MOT DES ASSOCIATIONS PANZOULTAISES

L'Atelier des 4 Saisons

L'association présidée par Jocelyne Frémont existe depuis 11 ans. Elles sont 9 membres et chacune crée selon ses envies. Atelier tous les mardis de 13h30 à 18h.

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes souhaiteraient mettre en place un atelier intergénérationnel couture-crochet pour apprendre un savoir-faire et partager un moment chaleureux avec parents et grands-parents. Léna, Nine et Louisa ont rencontré Jocelyne pour discuter de ce projet, de leurs idées créatives.



La Gym Panzoultaise

Les cours de gym douce ont lieu à la salle des fêtes le jeudi après- midi de 15h à 16h, toutes les semaines avec une pause estivale. La coach Rose a arrêté d'animer les ateliers en juin. A la rentrée de septembre, l'association a commencé avec 15-16 personnes. Ils sont maintenant 22 adhérents. Ils recherchent un coach. La cotisation annuelle est de 50 euros.

Présidente: Mme Noëlle PLOU



L'Amicale Panzoultaise

Suite à la démission de Mme Girard Hélène, l'Amicale Panzoultaise continue avec M. René Brousse, nouveau président.

Poursuite de l'activité avec les mêmes objectifs. Si vous désirez les rejoindre et profitez de jeux traditionnels, vous êtes les bienvenus, les mercredis semaines paires à 14h à la salle associative. Ils sont 12 membres.





Nouvelle association dans notre commune où Valentine propose des cours de danse Samba, tous les jeudis de 18h30 à 20h pour les adultes et un mercredi sur deux de 16h à 17h pour les enfants à la salle associative. Elle organise aussi des stages les week-end et présentera son travail avec les élèves le samedi 9 mars lors du carnaval de Panzoult. L'adhésion est de 50 euros l'année pour les adultes et de 15 euros pour les enfants.

A.F.N.

L'association présidée par M. Robert SIGNOLLET, organise les deux cérémonies commémoratives : le 8 mai et le 11 novembre.

Le mardi 05 décembre 2024 sera une journée d'hommage aux anciens combattants morts pour l'Afrique du Nord, à Panzoult.







L'Association de Pêche

Action réalisées (ou non) sur l'année 2023 :

- Assemblée générale effectuée le 26 janvier 2023 >Prochaine AG prévue le vendredi 19/01/2024
- Rempoissonnement pour la saison 2023 effectué le 12 décembre 2022 pour les gardons et tanches, puis le 11 février 2023 pour les carpes

>Rempoissonnement pour la saison 2024 en attente de date, commande lancée par mail auprès du pisciculteur Alexis Boëly (EURL BOËLY PISCICULTURE) le 15 novembre 2023

 Début 2023, mise en place de rubalise pour éloigner les cormorans présents en nombre

>Beaucoup de perte à cause de cette espèce nocive pour les étangs

>Demande auprès de la préfecture pour droit de tire effectuée tardivement

>>Pour 2024 demande faite auprès de la préfecture en amont, pose de rubalise prévue aussi

• Nettoyage de l'étang par les membres du bureau le samedi 1^{er} avril 2023

>Date pour 2024 à définir si besoin

 Ouverture de l'étang le samedi 8 avril 2023 avec peu de pêcheurs présents car météo défavorable

>Ouverture prochaine saison prévue le samedi 30 mars 2024

• En avril ou mai 2023 aurait dû avoir lieu les 24h de pêche Anglaise, **annulé** car décision prise tardivement et manque de personne pour son organisation

>Pour 2024, date déjà définie (20 et 21 avril 2024) organisation en cours

• Tenue du stand sandwichs pour l'événement « Festivin » le 1^{er} mai 2023

>L'association se tient à disposition pour l'événement de 2024 si besoin

• Tenue buvette/sandwichs pour le passage du rallye sur la commune le samedi 24 juin 2023 avec l'association des petits bouchons

Le 7 juillet 2023, le bureau subit brusquement la perte de Bruno VOISIN, notre garde de pêche succombe d'un AVC survenu au bord de l'étang où il adorait venir pêcher quand il en prenait le temps

Aussi selon ses mots « pour montrer qu'il y a du poisson dans notre étanq ».

C'est avec tristesse que la saison poursuivra son chemin

Un arbre sera planté en sa mémoire au bord de l'étang.

 Concours pour les enfants (-12ans) du 14 juillet, belle journée pour les enfants, un hommage sera rendu à Bruno lors de la remise des lots.

>Une vingtaine d'enfants présents avec pour chacun de très beaux lots >Merci aux sponsors :

David VOISIN - Nicolas NARBONNE - Transport COUTANT - Pizza Le Petit Creux Chinon – Le Carrassin Doré – Pêche 36 – Bar de la Sibylle – Au Gré du Pain – Loïc GEORGES – Stéphane DELALANDE ainsi que le département et à la mairie pour leur participation.

>Pour 2024, le bureau espère au moins autant d'enfants voire plus, ainsi que la participation des sponsors habituels.





- Projet d'un nouveau concours en août ou septembre 2023 annulé
 >Pour 2024, concours de pêche à la grande canne prévu le samedi 31 août 2024
 - Soirée choucroute de la mer prévue en novembre 2023, décalée au samedi 2 mars 2024
 - Un nouveau panneau d'information, comme celui situé à l'entrée gauche de l'étang, devrait être mis en place du côté de l'entrée à droite.

L'équipe du bureau espère l'année 2024 aussi concluante que 2023, avec une belle affluence de pêcheurs. Nous remercions la mairie pour le nettoyage et tonte effectué tous les mardis autour de l'étang.

Avec le départ de Tony GAILLARD (secrétaire) lors de la prochaine assemblée générale, la page Facebook, dont il en est l'administrateur, sera supprimée. Une autre page sera créée avec un nom au maximum à l'identique dans la foulée. Merci pour votre compréhension.

Renseignements : Fabien BRUNET 06.10.02.11.69 (Président) — Vincent BREYAULT 07.70.98.13.02(Trésorier adjoint)

Page Facebook : Etang communal de Panzoult

L'équipe du bureau vous adresse leurs meilleurs vœux pour 2024

L'Association des Parents d'Elèves

Président : M. Julien MARIE.

L'APE a été présente tout au long de l'année 2023 pour soutenir financièrement les projets élaborés par les maîtresses à destination de tous les enfants des écoles de Cravant et Panzoult.

• Pour financer ces projets nous avons sollicité les parents, les familles et tous les habitants lors de diverses ventes :

En mai/juin des saucissons et des terrines.

En novembre des chocolats.

En décembre des huîtres.

Ces opérations, que tout le monde connait et apprécie maintenant, vous les retrouverez bien sûr en 2024.

• Nous avons également organisé 2 événements :

Le 13 mai, une soirée concert avec le groupe Woodchords, côté restauration, nous avons proposé planche apéro et ailerons marinés.

Le 18 novembre, la journée « Vide ton coffre », destinée à toutes les personnes qui souhaitent vendre les jouets et accessoires qui ne sont plus utilisés par leurs enfants, pour faire patienter les vendeurs nous leur avons proposé des sandwichs raclette, des huîtres, des crêpes et diverses boissons avec et sans alcool.





• Pour 2024 il y a au moins une date à retenir :

19 avril : « Soirée de Printemps de l'APE » pour fêter le début des vacances, plus d'info très prochainement....

Et en cours de discussion, une soirée Karaoké à l'automne 2024

Nous profitons de cette tribune pour remercier tous les parents, les familles et habitants qui nous soutiennent et participent à nos animations.

Si vous avez envie de nous aider, de donner un peu de temps, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail ci-dessous :

apepanzoultcravant37@gmail.com

Le Comité d'Animation de Panzoult

Président : M. Alain Florent.

L'année 2023 est le 1^{er} bilan car redémarrage de l'association avec un nouveau bureau.

Le 18 mars, nous avons retransmis la dernière journée du Tournoi des VI Nations de Rugby avec en fin de journée le match Angleterre / France où une soixantaine de personnes ont participé.

Le 03 juin, nous avons organisé notre 1ère Soirée Guinguette sur l'aire de loisirs, à l'étang et c'est environ convives qui ont participé à cette soirée. Sardinade et Barbecue, animés par le duo « Une puce à l'oreille » et qui s'est terminée tard dans la nuit dans une très chaleureuse ambiance.

Le 06 août, nous avons relancé la brocante sur l'aire de loisirs et c'est plus d'une soixantaine d'exposants qui sont venus étalés leurs divers produits. Cette journée fut une véritable réussite.

Le 08 septembre, retransmission du match d'ouverture de la Coupe du Monde de Rugby France / Nouvelle Zélande dans une très bonne ambiance avec environ 70 personnes.

Le 15 octobre, retransmission du quart de finale de la Coupe du Monde de Rugby France / Afrique du Sud avec la présence d'une quarantaine de personnes.

Le 21 octobre, nous organisions notre 2ème Bal Grappe à la salle des fêtes dans une bonne ambiance malgré une plus faible fréquentation que l'année passée certainement dû aux mauvaises conditions climatiques.





Prévisions 2024 :

Le 1^{er} juin : Soirée Guinguette à l'étang.

Le 04 août : Brocante à l'aire de loisirs

Octobre : Le Bal Grappe à la salle des fêtes

La Course Cycliste

La course cycliste a pu se refaire cette année à Panzoult. Manifestation qui coûte entre 4 et 5000 euros. La course a pu se refaire grâce aux fonds qu'il restait dans la caisse. Cette année, une aide financière par parrainages a soutenu les frais de cette course.

Prévisions 2024 : Course définie le /2024







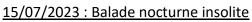


Les Arpenteurs Panzoultais

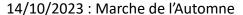
12/03/2023: Marche du Label Rouge 2 circuits 10 et 15kms – 58 participants et 28 arpenteurs

<u>14/05/2023</u>: <u>Fête de la Marche</u> suivie d'un pique-nique tiré du sac 3 circuits : 17kms - 13,5kms et 7kms depuis la cave de la Sibylle 58 participants et 31 arpenteurs –

Peu de participants pour le pique-nique, mis à part les arpenteurs.



120 marcheurs dont 15 enfants – 12ans.
9 animations ont été présentées tout au long du parcours
8 acteurs ont joué dans la saynète au Moulin Girault.



2 circuits 10 et 15kms - 90 participants et 24 arpenteurs Arrêt –dégustation au Domaine HERAULT

Tous les mercredis matin, randonnées et balades nature (avec en moyenne 15 à 18 marcheurs).

2 journées, au printemps, avec rando suivie d'un pique-nique et d'une visite (St Loup Lamairé et Airvault d'une part/ les 3 Moutiers et La Mothe Chandeniers d'autre part)

En mai (WE ascension) : participation aux 4 jours de Chantonnay (manifestation FFRP Vendée) (11 participants)

En septembre : une semaine de randonnée pour 12 participants, en Finistère Nord, sur la côte des Abers (entre Portsall et Roscoff)

Des arpenteurs ont participé en tant que bénévoles à FESTIVIN et VVR.





Suite à l'AGE des arpenteurs Panzoultais en janvier 2024, la composition du bureau est la suivante : Présidente : Ghislaine ARVERS, Vice-président : Philippe EDER, Trésorière : Colette

PARPILLON, Secrétaire: Françoise DOLD

Run in'vignes, course à pied hors stade



L'association Run'in Vignes, course à pied hors stade, créée en juillet 2021 poursuit cette année encore son activité. L'association compte toujours une bonne trentaine de coureurs avec un bureau actif de 8 membres et un animateur pour les entraînements. En novembre, l'association devait organiser son premier

trail nocturne, « Le Trail Red Night ». Malheureusement, la météo capricieuse de ce mois nous a contraints à reporter cette première édition. Mais notre envie de faire partager le superbe patrimoine naturel de Panzoult (les vignes, les bois, les chemins et les vallées) est toujours là et cette première édition a été reportée au 13 janvier 2024.

Les coureurs de l'équipe Run'in Vignes se retrouvent régulièrement les week-ends sur les courses du secteur. Notre équipe est plutôt active et motivée pour découvrir les courses organisées par les autres associations du département et d'ailleurs. L'entraînement a lieu tous les mardis soir, le rendez-vous est à 18h45 à la Cave de la Sibylle à Panzoult. Tous les niveaux sont les bienvenus, n'hésitez pas à venir nous rencontrer! Bonne ambiance garantie...







Nos meilleurs vœux sportifs pour cette année 2024!

Les Amis du Bouchon

À la pétanque des Amis du Bouchon, Mathieu LANDRE, président de l'association, ainsi que tous les membres du bureau, dressent un bilan très positif de la saison estivale 2023. En moyenne, une quarantaine de joueurs et joueuses sont venus titiller le cochonnet lors des six concours entre avril et septembre, avec deux concours en doublette qui ont cartonnés autour du plan d'eau, autant sur les terrains qu'autour de la buvette, avec une



cinquantaine de spectateurs supplémentaires. Tout le bureau se réjouit de la bonne tenue des concours, que ce soit grâce au soleil toujours présent, ainsi qu'à la bonne humeur de tous. Les participants ont félicité l'association pour l'organisation des concours tout au long de la saison (grâce notamment aux grillades et à la tombola incontournable pour ses nombreux lots), ainsi que pour l'entretien des terrains (plusieurs tonnes de cailloux remis avant le début de la saison, arrachage des mauvaises herbes, ...). Vous avez pu voir encore les Amis du Bouchons au cours de l'année, sur différentes manifestions panzoultaises, pour aider avec d'autres associations à Festivin le 1^{er} mai, le Rallye des Vins de Chinon le 24 juin, ainsi que pour la Fête du 14 juillet. Pour la saison 2024, Les Amis du Bouchon seront encore présents un dimanche par mois dans la bonne ambiance pour les 4 parties de pétanque, en doublette ou à la mêlée. Les dates vous seront annoncées prochainement. A très vite sur les terrains, pour participer au concours ou juste pour passer un bon moment et boire un petit verre au plan d'eau en notre compagnie.

Association des Vignerons de Panzoult

<u>Membres du bureau de l'association</u>: Arnaud FLORENT (président), Émilien DESBOURDES (vice-président), Clothilde PAIN (trésorière), Pierre-Édouard CAILLÉ (vice-trésorier), Boris DESBOURDES (secrétaire), Pierre HÉRAULT (vice-secrétaire).

La cave est **fermée en janvier** et **ouverte** le reste de l'année **du mardi au samedi de 10h à 13h** et de **14h30 à 18h15**. *Dernières entrées 1h avant les fermetures pour les visites*.

<u>Saison estivale 2023</u>: ouverture 7 jours sur 7 du 11 juillet au 26 août (*fermeture exceptionnelle le 14 juillet*).

- Boutique de vins des 14 domaines de Panzoult (3 cuvées environ de chaque domaine)
 + sélection de vins pétillants de Panzoult.
- Boutique de produits régionaux disponibles toute l'année.

Différents partenariats:

- Partenariat avec le pôle Culture de la CCTVV et l'association Les Contes de la Cheminée Ronde (à Fondettes) pour l'accueil de scolaires de la Communauté de Communes sur plusieurs lundis.
- Partenariat reconduit avec le Canoë Club *CLAN* de Chinon pour l'accueil de groupes à vélo (combiné de circuit vélo et canoë incluant la visite de la cave de la Sibylle).
- Nouveau partenariat avec Chinon Vintage Tour qui propose des balades oenotouristiques hors du temps en rabelaisie à bord d'un Combi VOLKSWAGGEN incluant la visite de la cave de la Sibylle. CONTACT: www.chinonvinatgetour.fr (06.98.38.29.28 – contact@chinonvintagetour.fr)

Divers:

- Label *Qualité Tourisme* en cours d'obtention (Labels *Accueil Vélo* et *Tourisme et Handicap* obtenus en 2021 pour 3 et 5 ans).
- Obtention du label *Vignoble et Découverte* repris par Azay-Chinon Val de Loire.

- Création du nouveau site internet de la cave : www.cavedelasibylle.com
- Accueil de Mathys ARNAULT, étudiant en alternance en Licence Commercialisation des vins à l'IUT de Tours du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

Evénements:

- Matinée Inauguration de la saison touristique le jeudi 6 avril. Invitation des hébergeurs locaux et partenaires socio-professionnels. En présence des vignerons, de représentants des offices de tourisme partenaires (Azay-Chinon Val de Loire et Touraine Nature) ainsi que de Mme Yasmine MAMMA, directrice de l'Agence Départementale du Tourisme.
- **AVRIL**: **Mois** spécial **Visites Tourisme et Handicap** (événement national du Label) avec la proposition de visites guidées et dégustations commentées aménagées.
- Soirée **Dégustation Vins et Chocolats** le vendredi 14 avril
- FESTIVIN 2023, le lundi 1^{er} mai : foire aux vins, marché de producteurs régionaux, buvettes, restaurations et animation musicale. 1^{ère} édition du Bar à huîtres tenu par le Comité d'Animation Panzoultais.







- Chenin Fan Week 2023 du 19 au samedi 23 juin
- **Soirée 7 vins / 7 lieux insolites** le vendredi 30 juin organisée par l'Office du Tourisme Azay-Chinon Val de Loire en inauguration des 7 soirées de l'été sur le thème.
- Rando de la Sibylle, 9^{ème} édition le samedi 21 octobre: rando pédestre et parcours VTT en partenariat avec le Club Cyclo de Ste Maure et Touraine Evénement Sport



Tarifs de la Cave de la Sibylle :

- Visite adulte (+16 ans) + dégustation de 5 vins sélectionnés + verre souvenir = 7€
- Visite adulte (+16 ans) + dégustation de 5 vins sélectionnés sans verre souvenir = 5,50€
- Visite de 6 à 16 ans : **3€** (Gratuit moins de 6 ans)
- Pack Famille (2 adultes + 2 enfants): 12 €
- Groupe supérieur ou égal à 12 personnes : **4€ par pers.** (visite + dégustation de 5 vins sélectionnés) avec verre souvenir **5,50€ par pers**.
- Dégustation seule = 3€

La cave de la Sibylle est présente sur Facebook et Instagram, n'hésitez pas à nous suivre.

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

05/04 : Côme Caillé-Vignoud 14/07 : Gustave LEBLED

06/08: Ellie HERAULT MAGRIN

08/09: Eline LANDRE

12/12: Juliette CHAUVELIN

DECES:

29/06: Monique BOITEAU 07/09: Chantal RAGOT 14/09: Lionel EUDIER 01/11: Joël GODEAU 16/12: Martine VOISIN

PACS:

15/05 : Audrey GUILLOTEAU et Julien MONGARD 03/07 : Lison PERAIN et Guillaume PIJASSOU 26/07 : Marine VERDIERE et Cyriaque PICHARD 04/12 : Laetitia ARVERS et Samuel BENARD

MARIAGES:

01/07 : Anaëlle ROLLAND et Franklin ZANINGER 12/08 : Aurore ONDET et Antoine FEREIRA DA SILVA

27/12: Marie BEAUBOIS et David CHEDOTAL

NOUVEAUX HABITANTS

- BARBE CLEMENT
- GOFFINET ROGER et SULEAU Jacqueline
- JOUVIN Kylann
- LEBRETON Corentin
- LEVEQUE Patrick
- MERIOT Jean-Luc et GUERRY Fabienne
- MERY Denis
- METIVIER Lise
- PASCOURE Nicolas
- PICHARD Cyriaque et VERDIERE Marine
- RAER SANDRINE

Nous leur souhaitons la bienvenue.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Panzoult

Place de la Mairie – 37220 Panzoult 09.65.30.25.44

mairie.panzoult@wanadoo.fr

www.panzoult.fr

Secrétaire : Mme Véronique GLOWACKI

Ouverture de la Mairie :

Les: Mardi: 9h – 12h et 14h – 18h

Jeudi : 14h – 18h Vendredi : 9h – 12h

Samedi (1^{er} et 3^{ème}) : 10h30 – 12h

Permanences du maire et des adjoints :

Les mardis de 17h à 18h et les 1ers et 3èmes samedis du mois

SMICTOM

www.smictom.com

0 800 196 595 (service et appel gratuit)

Collecte des déchets ménagers non recyclables et des emballages recyclables tous les jeudis (ou les vendredis si jour férié dans la semaine).

Horaires d'ouverture de la déchetterie de l'Ile Bouchard, rue Saint Lazare (02 47 97 02 14) :

• Lundi: 13H -18H

• Mercredi: 8H – 12H et 13H – 18H

Vendredi: 8H – 12H et 13H – 18 H

• Samedi: 8H – 12H et 13H - 18H

(Des modifications seront apportées en fonction des mesures sanitaires gouvernementales).

Contacts utiles Urgence-sécurité et écoute :

En cas de danger immédiat : 17

SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

Violences sur les enfants : 119 (ou sur le site internet allo119.gouv.fr)

Violences conjugales : 3919 (ou sur le site internet arretonslesviolences.gouv.fr)



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité l Gratuite l Aucune donnée personnelle



BONNE UTILISATION

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape". @ PanneauPocket